



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le 23 mai 2024

FRANCE 2030 : L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE AU CŒUR DES NOUVEAUX APPELS A PROJETS POUR LE MONDE AGRICOLE ET AGROALIMENTAIRE

Marc FESNEAU, ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, Roland LESCURE, ministre délégué chargé de l'Industrie et de l'Énergie, Agnès PANNIER-RUNACHER, ministre déléguée auprès du ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, et Bruno BONNELL, secrétaire général pour l'investissement, en charge de France 2030, annoncent les futurs appels à projet de France 2030 qui donneront une place centrale à l'intelligence artificielle.

En consacrant plus de 1,8 milliard d'euros aux transitions agricoles et alimentaires, France 2030 doit permettre d'investir dans les solutions d'avenir pour accélérer le déploiement des innovations et des transitions, au service de notre souveraineté alimentaire, essentielle à la création et au partage de la valeur dans le secteur agroalimentaire. En cela, France 2030 contribue à améliorer la compétitivité des filières agroalimentaires françaises, et participe ainsi à la création de valeur pour les agriculteurs et les industriels.

Alors que plus de 357 projets innovants ont déjà été sélectionnés et financés par France 2030, le Gouvernement souhaite renforcer cette dynamique en encourageant la prise de risque et le recours aux solutions technologiques.

Ainsi, le Gouvernement lancera dans les prochaines semaines un nouvel appel à projet dans le cadre de France 2030 visant à faciliter la transformation de la chaîne agroalimentaire, au travers du dispositif « Prise de risque amont, aval et massification 2030 » (PRAAM), dotée de 90 millions d'euros, et d'un soutien supplémentaire à l'innovation dans le secteur dont les paramètres seront dévoilés prochainement.

Le recours aux technologies d'intelligence artificielle (IA) sera cœur de ce futur appel à projets, en cohérence avec l'ambition affichée par le Président de la République, qui a rappelé son souhait de dédier 2,5 milliards d'euros de France 2030 au développement de l'IA en France, et avec notamment l'appel à projet « *Accélération de l'usage de l'IA générative dans l'économie* », lancé le 4 avril 2024. Les entreprises des secteurs alimentaires et agricoles contribueront ainsi pleinement à cette stratégie.

Marc FESNEAU, ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire déclare : « *L'accompagnement par la puissance publique de la prise de risque afin de développer de nouvelles filières, de nouveaux modes de production, est essentiel pour notre capacité à renforcer la souveraineté alimentaire, à conjuguer compétitivité et transitions en agriculture, notamment face au double défi du changement climatique et du renouvellement des générations. Je me félicite de la mobilisation de l'intelligence artificielle, au service de projets innovants, ancrés dans nos territoires* ».

Roland LESCURE, ministre délégué chargé de l'Industrie et de l'Energie déclare : « *Le Gouvernement continue à être aux côtés des industriels de l'AgriTech et de l'agroalimentaire dans leurs projets d'innovation. C'est en innovant que nous réussissons à gagner en compétitivité, à décarboner et à conforter notre souveraineté industrielle et alimentaire.* »

Agnès PANNIER-RUNACHER, ministre déléguée auprès du ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, déclare : « *Sans industrie agroalimentaire puissante, notre agriculture est privée d'une partie de ses débouchés et donc de ses revenus. C'est pour cette raison que nous devons investir sur l'innovation et la compétitivité de notre outil de transformation et renforcer les liens avec les explorations agricoles pour que chacun prenne sa part du financement de la transition agroécologique. Ce nouvel appel à projet permettra de soutenir les initiatives des filières qui s'engagent dans le partage des risques entre agriculteurs et les industriels, pour accélérer la transition agroécologique* ».

CONTACTS PRESSE

Cabinet de Marc Fesneau - cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr – 01 49 55 59 74

Cabinet de Roland Lescure – presse@industrie.gouv.fr - 01 53 18 46 19

Cabinet d'Agnès Pannier-Runacher - cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr

Secrétariat général pour l'investissement - presse.sgpi@pm.gouv.fr

Banque des Territoires – Groupe Caisse des Dépôts - malek.prat@caissedesdepots.fr

À propos de France 2030

- **Traduit une double ambition** : transformer durablement des secteurs clés de notre économie (santé, énergie, automobile, aéronautique ou encore espace) par l'innovation technologique, et positionner la France non pas seulement en acteur, mais bien en leader du monde de demain. De la recherche fondamentale, à l'émergence d'une idée jusqu'à la production d'un produit ou service nouveau, France 2030 soutient tout le cycle de vie de l'innovation jusqu'à son industrialisation.
- **Est inédit par son ampleur** : 54 Md€ seront investis pour que nos entreprises, nos universités, nos organismes de recherche, réussissent pleinement leurs transitions dans ces filières stratégiques. L'enjeu : leur permettre de répondre de manière compétitive aux défis écologiques et d'attractivité du monde qui vient, et faire émerger les futurs leaders de nos filières d'excellence. France 2030 est défini par deux objectifs transversaux

consistant à consacrer 50% de ses dépenses à la décarbonation de l'économie, et 50% à des acteurs émergents, porteurs d'innovation sans dépenses défavorables à l'environnement.

- Est mis en œuvre collectivement : pensé et déployé en concertation avec les acteurs économiques, académiques, locaux et européens pour en déterminer les orientations stratégiques et les actions phares. Les porteurs de projets sont invités à déposer leur dossier via des procédures ouvertes, exigeantes et sélectives pour bénéficier de l'accompagnement de l'Etat.
- Est piloté par le Secrétariat général pour l'investissement pour le compte du Premier ministre et mis en œuvre par l'Agence de la transition écologique (ADEME), l'Agence nationale de la recherche (ANR), Bpifrance et la Banque des Territoires.

Plus d'informations sur : france2030.gouv.fr | @SGPI_avenir